

CCAS

REUNION DU 07.03.2017

.....

L'an deux mille dix-sept, le sept mars, les membres du Conseil d'administration du CCAS dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-huit février par le maire Didier CORBINAUD.

Etaient présents : Didier CORBINAUD - Marie-Lise LEGRAND - Danny LOBRY - Véronique HANOT - Bérandère WERY

Etaient absents : Jean-Pierre DHOUDAIN (décédé) - Laurence SANNIER (démissionnaire) - Roger DENIS (excusé) - Thérèse QUENON (excusée, procuration donnée à Véronique HANOT) - Natacha JOUBERT - Marcel LEFEVRE

Secrétaire de séance : Marie-Lise LEGRAND

*** Questions inscrites à l'Ordre du Jour :

- **1/ Chasse aux œufs :**

Le principe d'une chasse aux œufs au profit des enfants est accepté à l'unanimité. Elle se déroulera le samedi 15 avril, pour les enfants de moins de 12 ans. Rendez-vous sur la place à 14 heures. Des invitations seront distribuées prochainement, merci de communiquer votre participation avant le lundi 3 avril.

- **2/ autres projets :**

Les membres du CCAS étudieront pour une prochaine réunion les projets suivants :

- Remettre une fleur à chaque maman pour la fête des mères (principe accepté à l'unanimité, reste à chercher un fournisseur et à budgétiser cette opération).
- Organiser le repas des aînés dans un restaurant de la région (chercher des offres et des menus).

- **3/ Compte administratif 2016 :**

L'analyse du compte administratif 2016 fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses engagées :	1 819,57€
Recettes :	1 883,50€
Résultat de clôture (excédent) :	63,93€

Section d'investissement :

Dépenses :	0,00€
Recettes :	77,78€
Résultat de clôture (excédent) :	77,78€

Ces résultats sont à affecter au budget 2017.

- **3/ Budget 2017 :**

- Recettes : les recettes proviennent cette année de deux sources, le reliquat 2016 et le revenu des terrains loués.
- Dépenses : les dépenses se répartissent en taxes foncières et dépenses d'alimentation (repas des aînés, goûter de Noël et colis des aînés).
- Investissement : aucune dépense d'investissement n'est prévue à ce jour. Si le CCAS décidait d'un achat, le budget serait modifié en conséquence.

*** Tour de table :

RAS